

Voici ce que disent [Louis GILLE](#), [Alphonse OOMS](#) et [Paul DELANDSHEERE](#) dans **Cinquante mois d'occupation allemande** (Volume 1 : 1914-1915) du

## MARDI 20 OCTOBRE 1914

M. Charles Magnette, sénateur de Liège et grand-maître de la franc-maçonnerie belge, a adressé, le 27 septembre, aux neuf grandes Loges d'Allemagne, la lettre suivante :

*Très chers et très illustres Frères,*

*La guerre qui désole en ce moment l'Europe entière et remplit d'angoisse le monde civilisé, et les événements pénibles et terribles qui en sont la suite inévitable, doivent pénétrer de douleur le coeur de tout Franc-Maçon.*

*Car si le Franc-Maçon a le devoir essentiel d'aimer et de défendre sa patrie menacée, il doit en même temps regarder plus loin et plus haut, ne pas oublier qu'il professe le culte de l'humanité et que l'idéal serait que, parmi les peuples comme parmi les races, tous les hommes, ainsi que dans les Loges, fussent des frères.*

*C'est dans ces sentiments que je convie nos Frères allemands à envisager la situation et à m'aider dans la tâche que je voudrais entreprendre avec eux.*

*Assurément, la responsabilité de la guerre*

*actuelle ne peut être mise en question ni discutée : c'est un problème que la Franc-Maçonnerie n'a pas qualité pour résoudre, ni même pour aborder, et les Francs-Maçons des divers pays intéressés peuvent, dans la plus entière sincérité, croire que le bon droit est du côté de leur patrie.*

*Mais ce sur quoi tous les Francs-Maçons, sans distinction, doivent être et seront d'accord, c'est qu'il importe, pour l'honneur de l'humanité tout entière, d'éviter le retour des horreurs que déplorent tous les hommes civilisés, et ensuite, qu'il serait de la plus haute utilité de rechercher les circonstances dans lesquelles elles ont été commises.*

*Pour atteindre ce double but, nulle institution n'est mieux qualifiée que la Franc-Maçonnerie.*

*J'ai donc l'honneur de vous proposer d'abord d'adresser tant aux populations civiles des pays belligérants qu'aux armées en campagne un appel pressant et une invitation solennelle à ne jamais se départir des règles de l'humanité, de celles du droit des gens (**Note**) et du code de la guerre.*

*Je vous demanderai ensuite de vouloir bien constituer, d'accord avec moi, une commission d'enquête qui parcourra les régions où s'est déroulée et où se poursuit la guerre, et qui, en s'entourant de tous les renseignements utiles, dressera un rapport de ses constatations. Cette commission se composerait de délégués de grandes Loges appartenant à des pays neutres, par exemple, un Frère Hollandais, un Suisse et un Italien et, naturellement, il s'y trouverait un Maçon*

Allemand et un Maçon Belge.

Je suis convaincu qu'une pareille commission rencontrera, pour l'accomplissement de sa mission, les concours très bienveillants des autorités civiles et militaires de tous les pays engagés dans ce regrettable conflit.

Je ne doute pas, très cher et illustre Frère, que vous n'appréciez la pensée hautement et uniquement fraternelle et humaine qui me guide dans cette circonstance, et j'aime à croire que vous voudrez bien soumettre promptement ma proposition au pouvoir maçonnique compétent pour en délibérer et me faire part de la décision qui sera prise.

Comptant fermement que cette décision sera favorable et vous en remerciant d'avance, je vous prie, très cher et illustre Frère, d'agréer mes salutations les plus distinguées et les plus fraternelles.

Sur les neuf Loges auxquelles cet appel a été adressé, deux seulement ont répondu, les autres ont gardé le silence. L'une des réponses émane de M. Wilhelm Suss, au nom de la Grande Loge «*L'Union de Darmstadt* ». Elle dit :

Un appel à l'humanité, etc., de nos dirigeants politiques, de nos généraux et de leurs soldats est superflu. Ce sont des Allemands et les Allemands sont des hommes même dans le combat le plus violent. Et des frères allemands, par un appel selon vos vœux, feraient à nos hommes en campagne et aux groupes politiques responsables l'injure d'avoir douté de leur humanité ? Non ; jamais je ne consentirai à faire cela. Par là, pour moi, la commission dont vous avez suggéré la création tombe d'elle-même.

La seconde réponse émane de M. Kesserling, au nom de la grande Loge « *Zur Sonne* » de Bayreuth. Elle dit :

Le voeu qui est exprimé (dans la lettre de M. Magnette) repose pleinement sur des vues et des desseins maçonniques, mais la question se pose, si ces desseins peuvent être réalisés maintenant, c'est-à-dire, s'ils peuvent être pratiquement mis à exécution. A la solution actuelle de ce problème s'opposeront des courants dangereux, car nous savons que les atrocités des ennemis de l'Est et de l'Ouest sont à imputer aux ordres directs d'officiers de haut grade ou au travail d'excitation de prêtres fanatiques. En conséquence je tiens pour impossible d'intervenir à présent effectivement, sans compter qu'il n'est pas exclu que cette commission pourrait être suspecte d'espionnage. Le Fr.° Magnette croit qu'une pareille commission rencontrerait le concours bienveillant des autorités civiles et militaires, C'est une conviction forte contre laquelle se dresse le jugement né d'une réflexion paisible. Pour le surplus, nous savons que nos troupes n'ont pas commis de cruautés. Les mesures sévères et impitoyables qui durent parfois être prises, jusqu'à présent furent provoquées par la conduite de la population ennemie (1).

(1) M. Magnette répondit longuement pour expliquer, preuves à l'appui, que « *les tirailleurs et francs-tireurs belges n'ont jamais existé que dans l'imagination de ceux qui avaient intérêt à y faire croire* » (**Note**). Il n'obtint jamais l'acquiescement de ses correspondants à la constitution d'une commission d'enquête.

Au sujet d'autres interventions du Grand-Maître du Grand Orient de Belgique, voir 9 novembre 1916 et 14 janvier 1917.

### Notes de Bernard GOORDEN.

Des **EXTRAITS** des **Conventions de Genève** (22 août 1864) et de **La Haye** (18 octobre 1907), ont été repris notamment dans l'opuscule « **Journées d'août 1914 dans le Luxembourg belge** », pour dénoncer les articles violés par les Allemands, ayant commis des atrocités (violations du Droit des gens) lors de l'invasion de la Belgique :

<http://www.idesetautres.be/upload/CONVENTIONS%20GENEVE%201864%20LA%20HAYE%201907%20EXTRAITS%20in%20JOURNEES%20AOUT%201914%20LUXEMBOURG%20BELGE%201915.pdf>

« *Les francs-tireurs* » constitue, par exemple, le chapitre 3 (pages 47-60) du volume **2** de « **La Belgique et la Guerre** » par J. Cuvelier.

<http://www.idesetautres.be/upload/CUVELIER%20FRANCS%20TIREURS%20INVASION%20ALLEMANDE%20BELGIQUE%20ET%20LA%20GUERRE%20T2%20pp47-60.pdf>

Le journaliste argentin Roberto J. **Payró** (ressortissant d'un pays neutre) et Alexis **Sluys** ont vraisemblablement mené cette enquête souhaitée par M. Magnette, ne fût-ce que partiellement et pas nécessairement mandatés par lui.

Alexis **SLUYS** (1849-1936), pédagogue belge, et Roberto J. **PAYRO** (1867-1928), écrivain argentin, ont noué des liens d'amitié, au moins entre 1914 et 1926.

C'est vraisemblablement la franc-maçonnerie qui, dans un premier temps, les a rapprochés.

Paul DELSEMME, parlant d'Alexis **SLUYS**, nous apprend : « *Cet homme d'action, cet homme de bien avait reçu la lumière aux "Amis Philanthropes", à l'Orient de Bruxelles, le 28 février 1871.* » (page 178)

Roberto J. **PAYRO** a été initié franc-maçon, le 13 février 1887, à la Loge **Etoile Polaire N° 78** de *Bahía Blanca*. Roberto J. **PAYRO** séjournera en Belgique du 05/09/1909 au 23/01/1923.

<http://www.idesetautres.be/upload/ALEXIS%20SLUYS%20NOUVELLE%20FACETTE%20BGOORDEN.pdf>

Comme en témoigne Alexis **SLUYS**, « (...) *Pour être exactement renseigné sur les faits, il (Roberto J. **PAYRO**) a parcouru la Belgique en tous sens, visitant les champs de bataille, les villes et les villages pillés incendiés, saccagés, parlant avec les survivants des massacres, à Louvain, à Diest, à Liège, à Namur, à Andenne, à Tamines, à Dinant, à Porcheresse, à Maissin, à Arlon, à Ethe, à*

*Rossignol, à Tavigny, à Jamoigne, à Signeulx, à Gomery, à Anvers, à Lierre, à Malines, en d'autres lieux encore où les Allemands ont laissé de sinistres traces de leur férocité.* » (lettre du 30/9/1919)

<http://www.idesetautres.be/upload/ALEXIS%20SLUYS%20TRANSCRIPTION%20LETTRE%20MANUSCRITE%2019190930.pdf>

<http://www.idesetautres.be/upload/ALEXIS%20SLUYS%20LETTRE%20MANUSCRITE%2019190930.zip>

Nous en voulons pour témoignage probant au moins son article « *La Guerra vista desde Bruselas. Diario de un testigo (23)* », in **La Nación** ; 09/04/1915 :

Version **espagnole** :

<http://idesetautres.be/upload/19141004%20PAYRO%20DIARIO%20DE%20UN%20TESTIGO.pdf>

Version **française** :

<http://idesetautres.be/upload/19141004%20PAYRO%20DIARIO%20DE%20UN%20TESTIGO%20FR.pdf>

Les informations, notamment de Roberto J. **Payró**, ont en outre pu alimenter le 8ème (huitième) **RAPPORT SUR LA VIOLATION DU DROIT DES GENS EN Belgique**, qui évoque les « *Destructions et massacres dans la province de Luxembourg* », principalement en août 1914. :

<http://www.idesetautres.be/upload/MASSACRES%20PROVINCE%20LUXEMBOURG%201914%20HUITIEME%20Rapport-sur-la-violation-du-droit-des-gens-en-Belgique%201915%201%20106-109.pdf>

Vous trouverez une sélection des articles de Roberto J. **Payró** relatifs à la guerre 1914-1918 et à la Belgique (provenant principalement de son « **Diarío** »), avec, souvent, un lien INTERNET, à partir du 23 juillet 1914, aussi en langue française (parfois même néerlandaise) via le site [www.idesetautres.be](http://www.idesetautres.be)

La **liste** (non exhaustive) de ces articles de Roberto J. Payró, « **témoignages** » publiés dans **La Nación** et relatifs à la Belgique, ont été recensés dans un fichier **PDF** :

<http://idesetautres.be/upload/PAYRO%20ARTICLES%20BELGIQUE%20GUERRE%201914-1918%20AVEC%20LIENS%20INTERNET.pdf>

Les liens n'ont pas été mentionnés pour chaque article, les traductions ayant opté pour un classement chronologique par date de l'événement évoqué. Il peut donc y avoir 2 (deux) références françaises pour 1 (un) article originel espagnol, se répartissant alors sur deux dates (on retrouve aisément en recherchant par exemple 19140723). Un lien plus direct vers l'ensemble de ces documents de Roberto J. Payró (**PAS** ses « *légendes ou contes belges* ») est :

<http://www.idesetautres.be/?p=ides&mod=iea&smod=ieaFictions&part=belgique100>